

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 OCTOBRE 2023

L'AN deux mil vingt-trois, le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONS, dûment convoqué le 28/09/2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier CHASSAIN, Maire.

Heure du début de la séance : 19h00

PRESENTS : 11

Didier CHASSAIN, Jérôme GIBOIN, Brigitte FAYET, Valérie BOUCHERET, Nadine DURAND, Nadine PAGET, Jean-François DOUCE, Laëtitia FERREIRA, Danielle LISA, Davy MAYMONT, Julie PIET

ABSENTS représentés : 2

Marc TERRET, conseiller, a donné procuration à Didier CHASSAIN

Maïder GAGER, conseillère, a donné procuration à Nadine PAGET

ABSENTS : 1

Jean-Luc BARDOT

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le **quorum est atteint**.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Nadine DURAND est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

A DEBATTRE

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du 07/09/2023 : il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DM N°4 : OUVERTURE DE CREDIT AU 2183 ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le photocopieur de l'école est tombé en panne. Il convient donc de le changer. Monsieur le Maire donne lecture du devis, et explique que la Commune peut louer pour un coût d'environ 1 000,00 € par année ou d'acheter pour 3 936,00 € le photocopieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter ce photocopieur, et de procéder au vote de Virements de Crédits suivants, sur le budget Commune de l'exercice 2023 :

CREDITS A OUVRIR :

Imputation	Nature	Montant
2183	Matériel de bureau et d'informatique	4 000,00 €
Total		4 000,00 €

CREDITS A REDUIRE :

Imputation	Nature	Montant
Opération 114 - 2313	SALLE POLYVALENTE	4 000,00 €
Total		4 000,00 €

DEMANDE DE SUBVENTIONS TRAVAUX « RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL DE L'ECOLE » : Monsieur le Maire expose le projet de rénovation du logement communal de l'Ecole, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de l'audit énergétique effectuée par le cabinet « DOMINERGIE AUDITS et CONSEILS », d'un estimatif à 60 000,00 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et Régional au titre du Bonus Ruralité.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	18 000,00 €	30 %
Région	BONUS RURALITE	24 000,00 €	40 %
Auto-financement			
Fonds propres		18 000,00 €	30 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 60 000,00 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et une subvention Régionale au titre du Bonus Ruralité mentionnés dans le plan de financement

REFERENT SENIORS CLIC : Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit désigner auprès du CLIC RIOM Limagne Combrailles, une personne du Conseil à la fonction d'Elu Référent Seniors pour la Commune de MONS. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer Laëtitia FERREIRA comme référente seniors.**

VILLAGES D'AVENIR : Monsieur le Maire explique que l'Etat propose un nouveau dispositif « Villages d'avenir » qui permettra à des petites communes de bénéficier d'ingénierie pour les aider à monter des dossiers. L'adhésion à ce dispositif est gratuite. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à « Villages d'avenir ».**

MONUMENTS AUX MORTS : Il s'agit dans un premier temps de repasser sur les inscriptions qui ne se voient plus très bien. Laëtitia fait remarquer qu'en plus de la peinture, il existe des feutres spéciaux. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter 3 feutres et de confier cet achat à Laëtitia.**

STATION D'EPURATION : Elle est prête à être inaugurée. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de coupler cette inauguration avec celle de la rue des Ferrats, dès que les vieux poteaux seront enlevés.**

COMPOSTEUR PARTAGE : Jérôme précise qu'il devrait être livré au mois d'octobre. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'installer sous le Ronch, sur la place à côté du transformateur.**

BAN (adressage) : Suite à la loi sur l'obligation de publier les adresses des numéros et noms de rues sur le site BAN (Base Adresse Nationale), Monsieur le Maire explique que la commune de Maringues se propose de lancer une consultation en demandant aux communes de Plaine Limagne si elles veulent adhérer au groupement de commandes. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à cette consultation lancée par la commune de Maringues.**

INFORMATIONS

PONT DU CHAMBIOU SUR LE CHEMIN DU STADE : Il a été consolidé par les employés communaux

ADDUCTION D'EAU LES GROS, LA BROUSSE : Jérôme annonce que les travaux sont terminés, les regards dans les champs enlevés.

CALENDRIER DES FESTIVITES : Les président(e)s des associations de la Commune de MONS sont invités à une réunion le mardi 17 octobre à 18h00 en Mairie, en présence de Brigitte FAYET, Jérôme GIBOIN et Laëtitia FERREIRA afin de définir le calendrier des festivités pour l'année 2024.

REUNION CMJ : elle aura lieu vendredi 6 octobre avec une visite de la nouvelle station d'épuration, et du terrain de l'ancienne afin d'écouter les idées des enfants sur le devenir de

ce terrain. Puis avec un retour à la mairie pour choisir les couleurs pour peindre la table de ping-pong qui sera installée sur le Ronch.

TORNADE DU 12 SEPTEMBRE : elle a fait de nombreux dégâts : chutes d'arbres sur les fils électriques et téléphoniques, envol de trampoline avec des retombées sur les toitures, ... Des attestations demandées par les assurances prouvant la force de cette tempête ont été rédigées et envoyées à plusieurs particuliers.

REPAS DES ANCIENS : cette année c'est au tour de Mr Christian Duzellier, traiteur à Mons, de préparer le repas. Brigitte s'occupe de lui demander des propositions de menus.

10^{ème} TRANCHE ASSAINISSEMENT : le cahier des charges pour retenir un maître d'œuvre a été rédigé par notre assistant à maîtrise d'ouvrage, l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) et envoyé à 3 bureaux d'études.

GRAPPE POUR LA FETE DE L'ALAMBIC : Elle a été prise par les employés communaux chez Mrs Alain et René REY des Choyes, chez Mr Jean GRENET à Demolles et chez Mr Pierre BRUNEL à Loriaval.

AIDE AUX DEVOIRS : Elle a repris les lundis et Jeudis grâce à deux bénévoles, Mme Marie-Pierre BOURDIER et M. Daniel JEAN de Beaumont-les-Randan. Elle se déroule de 17 à 18h à l'école de Mons. 12 enfants y sont inscrits.

BULLETIN MUNICIPAL : il est en cours de préparation

QUESTIONS DIVERSES : Jérôme fait le compte-rendu de la dernière réunion du SBA.

Prochaine réunion : Jeudi 09 novembre 2023, à 19h00.

Ont signé les membres présents